



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 juin 2009**

Délibération n° 2009-0818

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Politique de soutien à la création de jardins collectifs sur le territoire communautaire - Approbation du programme d'actions 2009 - Attribution de subventions - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur Coulon

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 JUIN 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 16 JUIN 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benekadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Mmes Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Barge (pouvoir à M. Assi), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. Chabert, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Mme Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Guimet (pouvoir à M. Léonard), Justet (pouvoir à M. Goux), Mmes Pesson (pouvoir à M. Kimelfeld), Pierron (pouvoir à M. Lévêque), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Corazzol), M. Vurpas (pouvoir à M. Uhlrich), Mme Yérémián (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mmes Peytavin, Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Ferraro, Galliano, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, M. Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Réale, Serres.

Séance publique du 15 juin 2009**Délibération n° 2009-0818**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Politique de soutien à la création de jardins collectifs sur le territoire communautaire -
Approbation du programme d'actions 2009 - Attribution de subventions - Individualisation
complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques
d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 mai 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2006-3820 en date du 12 décembre 2006, la Communauté urbaine s'est engagée dans une politique en faveur des jardins collectifs intitulée Jardignons le Grand Lyon. Elle a défini les principes de soutien qu'elle entend poursuivre pour l'animation, la formation et la production de documents ciblés ainsi que les modalités d'attribution de subventions pour l'investissement demandées par la maîtrise d'ouvrage communale.

Bilan du programme d'actions 2008

La programmation 2008, approuvée par délibération en date du 11 février 2008, a permis de réaliser les actions suivantes :

- pour l'association le Passe-Jardins (subvention totale de 70 000 €) :

. diffusion, édition et mise à jour de l'annuaire des jardins collectifs de la Communauté urbaine pour assurer le maintien des jardins collectifs existants, intégrer les jardins dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) et aider à la rénovation,

. animation d'une journée d'information à l'attention des chefs de projets et des techniciens de la ville de Lyon et de la Communauté urbaine, avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Rhône pour l'intégration des jardins dans l'aménagement urbain,

. accompagnement des initiatives locales par une formation intitulée créer un jardin partagé à l'attention des animateurs de jardins pour encourager l'émergence et le développement de jardins collectifs,

. mise en place d'un programme participatif de développement des pratiques de jardinage autour de la fête du printemps et d'une rencontre thématique : la pomme de terre, pour diffuser des pratiques de jardinage écologique et respectueuses de l'environnement ; création d'une charte jardinons le Grand Lyon par la diffusion de la charte du jardinier amateur éco-responsable et la mise en place d'une formation conduire un projet d'animation jardin en collaboration avec le Grand Parc,

. incitation, dans les accompagnements de projets, à la création de parcelles pédagogiques dans les jardins familiaux pour développer les jardins comme outils de lien social et communiquer sur les jardins : organisation d'une Garden Pride, action de dynamisation collective des jardins partagés de la Communauté urbaine ; conception d'un espace documentaire sous forme d'exposition extérieure ; participation à des événements (rendez-vous aux jardins, salon Primevère, etc.) ;

- pour l'association Les cultivateurs (subvention de 5 000 €) : réalisation d'une maquette intégrant les jardins partagés comme un élément de l'espace urbain,
- pour l'association Les jardins familiaux du fort de Bron (subvention de 6 000 €) : projet en cours de réalisation autour de la sauvegarde et de la protection des insectes pollinisateurs dans les jardins.

Propositions 2009 de soutien au fonctionnement

Conformément à la délibération de principe en date du 12 décembre 2006 et des grands objectifs d'orientation, il est proposé dans le cadre et sous le vocable jardinons le Grand Lyon :

- d'assurer le maintien des jardins existants :
 - . poursuivre les documents d'information, de mise en réseau des fiches de pratiques ou techniques sur la création et la conduite des jardins (annuaire, fiches techniques, dépliants, etc.),
 - . intégrer les jardins dans l'aménagement urbain : formation pour techniciens et élus,
 - . accompagnement à la création et constitution d'un dossier technique (75 journées d'aide) ;
- d'encourager au développement des jardins collectifs :
 - . formation créer un jardin partagé,
 - . accompagnement des porteurs de projet à partir de la pratique ;
- de diffuser les pratiques de jardinage écologiques et respectueuses de l'environnement :
 - . formation sur l'animation pour conduire un projet,
 - . mise en déclinaison de la charte des jardiniers éco-responsables par des ateliers (compostage, gestion responsable des entrants-sortants, utilisation rationnelle de l'eau, les insectes auxiliaires, etc.) ;
- de développer des jardins comme lien social et communiquer sur les jardins :
 - . animation (sorties, manifestations, échanges, etc.) sur le réseau des jardins de la Communauté urbaine,
 - . le site jardinons le Grand Lyon à partir du site Passe-Jardin,
 - . une outilthèque,
 - . diverses manifestations dans divers salons cibles (Primevère, etc.).

Pour la mise en œuvre de ce programme, il est proposé :

- de formaliser un partenariat sur 3 ans (2009-2011) avec l'association le Passe-Jardin par une subvention d'un montant annuel de 75 000 € se répartissant en 16 700 € pour le fonctionnement et 58 300 € pour l'animation (création, formations, données techniques),
- d'attribuer en 2009 une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association Arthropologia pour une action de production de documents conduisant aux bonnes pratiques dans les jardins (cultures associées, insecticides, traitements alternatifs, les insectes auxiliaires, etc.) afin de réduire les insecticides dans les jardins.

Propositions 2009 de soutien à l'investissement

Les projets proposés au financement au titre de la programmation 2009 sont les suivants, pour un montant total de subvention de 46 800 € :

- commune de Bron, pour la création d'un espace récréatif, de jardin pédagogique pour les personnes âgées (cultures intergénérationnelles) aux Jardins familiaux du Mas de la forêt : subvention de 5 000 €,
- association Jardingues, pour des aménagements complémentaires (eau, réception du public) sur les jardins, montée du Chemin neuf, Lyon 5° : subvention de 3 000 €,
- fédération des jardins familiaux et collectifs (comité local du Rhône), pour la création et diffusion des ruches abeilles sentinelles dans les réseaux des jardins familiaux : subvention de 6 000 €,

- commune de Rillieux la Pape, pour la création de jardins de pied d'immeuble Renoir : subvention de 10 000 €,
- ville de Lyon, pour les actions du plan de développement de la Cressonnaire à Lyon 9° : subvention de 9 000 €,
- ville de Dardilly, pour la création du jardin du vallon de la Beffe : subvention de 13 800 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le principe d'un partenariat sur 3 ans avec l'association Passe-Jardins pour ses actions dans le cadre de la politique communautaire en faveur des jardins collectifs, pour un montant annuel de subvention de 75 000 €,

b) - l'attribution au titre de l'année 2009 des subventions de fonctionnement suivantes :

- 75 000 € à l'association Passe-Jardins,

- 10 000 € à l'association Arthropologia,

c) - l'attribution au titre du programme 2009 des subventions d'investissement suivantes :

- 5 000 € à la commune de Bron, pour la création d'un espace pédagogique intergénérationnel aux jardins familiaux du Mas de la forêt,

- 3 000 € à l'association Jardingues, pour la réalisation d'aménagements complémentaires sur les jardins montée du Chemin neuf à Lyon 5°,

- 6 000 € au comité local du Rhône de la Fédération des jardins familiaux et collectifs, pour la mise en place de ruches dans les réseaux des jardins familiaux,

- 10 000 € à la commune de Rillieux la Pape, pour la création des jardins de pied d'immeuble Renoir,

- 9 000 € à la ville de Lyon, pour le plan de développement de la Cressonnaire à Lyon 9°,

- 13 800 € à la ville de Dardilly, pour la création du jardin du vallon de la Beffe.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions correspondantes.

3° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale C.2 : maîtriser l'étalement urbain et valoriser les espaces naturels et agricoles, au titre de l'enveloppe 2009, pour un montant complémentaire de 46 800 € sur l'opération n° 1465 espaces naturels et jardins, correspondant aux subventions d'équipement ci-dessus et à prévoir en crédits de paiement sur l'exercice 2010.

4° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et suivants - section de fonctionnement - compte 657 480 - et section d'investissement - comptes 204 140 et 204 200 - fonction 830 - opération n° 1465.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 juin 2009.